

# Engagé-es au quotidien pour nos métiers, nos droits et nos carrières !

# Votez



## Pour des représentant-e-s engagé-e-s au quotidien !

Les représentant-es du SNASUB-FSU exercent, comme vous, dans les services, les établissements scolaires et d'enseignement supérieur, dans les établissements publics nationaux.

Ils défendent vos droits efficacement, au quotidien, pour tous les actes de gestion concernant votre carrière, en faisant respecter des règles d'égalité de traitement entre tout-es.

Ils rendent compte de leur action, en toute indépendance des directions, et vous informent des enjeux et des décisions qui vous concernent.

Ils défendent en permanence la nécessité de (re)créer des emplois à la hauteur des besoins pour améliorer les conditions de travail.

## Pour reconnaître le travail de chacun-e, il faut requalifier les emplois et promouvoir les personnels !

Une large majorité des ADJAENES exercent des fonctions relevant de la catégorie B, aussi bien dans les services centraux, académiques et universitaires que dans les EPLE. Il n'y a pour ainsi dire quasiment plus de fonctions d'exécution pure.

Le SNASUB-FSU a imposé la prise en compte de la revendication historique de requalification par le ministère en 2014. La mise en œuvre qui s'en est suivie a été bien trop timide. Nous l'avons critiquée, tout en défendant une application juste des mesures de promotion qui en découlaient.

Il faut en finir avec tous les décalages emploi-fonctions-statut de très nombreux collègues !

Le SNASUB-FSU est déterminé à gagner un vrai plan national ambitieux, pluriannuel, pour en finir avec toutes les situations de déclassement et reconnaître le travail des personnels concernés en les reclassant sur leur poste requalifié en catégorie B.

## Nos missions doivent être rémunérées à leur juste valeur !

La filière administrative n'est pas assez reconnue. On lui doit le bon fonctionnement du système éducatif qu'elle organise, encadre, gère, rendant ainsi possible l'acte éducatif ou de recherche. Les carrières et les rémunérations sont aujourd'hui dévalorisées au regard des missions de ses personnels. **Cela doit changer !**

Pour la catégorie C, les mesures de PPCR ont permis de supprimer un barrage de grade. Mais le gros défaut des grilles et du calendrier est qu'il n'a pas permis la légitime revalorisation des salaires. Dès maintenant, nous exigeons : **le dégel immédiat de la valeur du point d'indice ; une revalorisation significative des grilles indiciaires, pas de salaire inférieur à 1 700 euros !**

Le SNASUB-FSU défend un plan salarial de rattrapage des pertes de pouvoir d'achat accumulées depuis 20 ans.

## Voter pour le SNASUB-FSU, c'est voter pour :

- L'objectif d'accélérer le déroulement des carrières en catégorie C : reconstruction de la carrière d'abord sur deux grades (au lieu de trois actuellement) avec un nombre d'échelons revalorisés.
- Augmenter les possibilités d'avancement de grade (les ratios promus-promouvables) pour augmenter significativement le nombre de promotions.
- Faire reculer les logiques managériales d'individualisation et d'arbitraire, toujours plus poussées, à laquelle nos carrières et nos rémunérations sont de plus en plus soumises. Ces logiques abiment les collectifs de travail et les garanties collectives et accentuent la mise en concurrence des personnels entre eux.

**29** > **06**  
NOV DÉC

# Votez !

FAITES-VOUS ENTENDRE

Élections professionnelles  
du 29 novembre au 6 décembre 2018

**CAPN** | Adjointes administratifs  
de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

**CAPN des ADJAENES : je vote SNASUB-FSU**



**ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN**

**Le SNASUB-FSU est le syndicat qui, avec constance et détermination, défend les revendications avec le souci de faire avancer, toujours, la situation des personnels.**

Parce qu'il défend le service public, le SNASUB-FSU est le syndicat qui revendique avec le plus de force la reconnaissance effective des missions des collègues, de leur engagement et expertise professionnels.

Pour cela, en plus de son action permanente pour renforcer et défendre nos statuts et exiger la revalorisation des salaires, le SNASUB-FSU fait campagne pour gagner la requalification massive des emplois et la promotion concomitante des personnels concernés dans le corps des secrétaires administratifs.

**Nous nous opposons aux suppressions de postes sans relâche**, pour défendre les conditions de travail et améliorer le fonctionnement de l'administration centrale, des services académiques, des universités ou des EPLE. **(Re)créer des postes en catégories B et A** c'est aussi ouvrir des possibilités de promotion de corps à la hauteur des besoins de requalification de notre filière administrative.

**Le SNASUB-FSU revendique aussi pour les ADJAENES un mouvement interacadémique**, piloté par le ministère à l'image de celui des SAENES, pour permettre le respect de la réglementation et de l'égalité de traitement des candidat-es à la mutation.

**Oui à un service public de proximité, Non aux fusions d'académies !**

Le SNASUB-FSU n'a jamais considéré qu'il pouvait y avoir de bonne révision de la carte des académies dans un contexte marqué par les objectifs de suppressions massives d'emplois publics ! **C'est pour cette raison qu'il a été la première organisation syndicale, avec sa fédération, la FSU**, à s'opposer aux fusions d'académies. Il est la première force syndicale à mobiliser les personnels pour éviter le pire, la perte des emplois et des savoir-faire.

Les agents publics et les services publics, pas plus que les citoyens d'ailleurs, ne sont responsables de l'endettement de l'Etat ni des cadeaux fiscaux faits aux plus riches. Car, pendant ce temps, les dividendes versés aux actionnaires ne cessent de grimper, faisant des entreprises du CAC40 en France les championnes du monde de la financiarisation et de la privatisation des richesses.

**Nous refusons les politiques d'austérité** mises en place par les gouvernements successifs car elles aggravent les inégalités.

**Nous combattons la politique gouvernementale « Action publique 2022 »** et ses attaques contre la fonction publique et les services publics, sa remise en cause des statuts et de leurs garanties collectives, le développement accru des politiques managériales et le recours à la précarité qu'elle prévoit.

**Une réforme fiscale au service du plus grand nombre est pourtant possible. Elle permettrait de financer l'amélioration concrète de nos services publics et de nos conditions de travail.** Dans les établissements et les services de l'éducation nationale par exemple, la recréation des milliers de postes administratifs supprimés depuis 2004 (environ 8 000) serait rendue possible, au-delà des quelques 550 créations du quinquennat précédent. Dans l'enseignement supérieur, les emplois administratifs nécessaires à l'accomplissement des missions quotidiennes des personnels et aux fonctionnements améliorés des établissements pourraient ainsi être créés.

**Cela donnerait de véritables moyens pour enrayer le développement très important des situations de stress et de souffrance au travail.** A l'inverse des perspectives de dégradations ouvertes par l'annonce des 400 suppressions prévues pour la rentrée prochaine, ce que nous combattons avec force.

**POUR VOUS DÉFENDRE, POUR GAGNER DES AMÉLIORATIONS DE VOS QUOTIDIENS PROFESSIONNELS ET DE VOS DÉROULEMENTS DE CARRIÈRE : VOTEZ SNASUB-FSU !**

**29** > **06**  
NOV DÉC

**Votez ! SNASUB FSU**

**FAITES-VOUS ENTENDRE**